

LECTURE DÉCOUVERTE N°8**Souvenirs des premiers travaux de la Société :  
l'exemple de la séance du 24 novembre 1840****Daniel Schweitz (éd.)**

Les comptes rendus des séances publiés dans la série des *Mémoires*, depuis 1842, puis dans le *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, à partir de 1868, constituent une mémoire de ses différentes activités, comme une irremplaçable documentation pour qui souhaite se pencher sur son histoire.

Le premier tome de ces *Mémoires* (1842) publie le compte rendu de la séance du 26 janvier 1841, au cours de laquelle Noël Champoiseau, vice-président, expose « le but et les travaux de la Société archéologique de Touraine ». On y trouve également les statuts de cette société, texte « fait et arrêté en séance, à Tours, le 23 juin 1840 », par les membres de la « commission chargée de l'organisation de la Société » : Henry Goüin, l'abbé François Manceau, Noël Champoiseau, et Alexandre Giraudet comme rapporteur.

Ces statuts seront, comme il se doit à cette époque, approuvés par Charles de Rémusat, ministre de l'Intérieur, le 18 octobre 1840, sa « copie conforme » étant publiée dans le *Mémoire* de 1842, par Henri Goüin, président, Alexandre Giraudet, devenu secrétaire général.

Le *Mémoire* de 1842 publie également la liste des membres du Bureau, des membres honoraires, titulaires et correspondants, comme le « catalogue chronologique des objets offerts à la Société [...] depuis sa formation jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1842 ». En fait depuis la séance du 24 novembre 1840, qui voit Henry Goüin, son président, faire don à la Société du *Cours complet d'Archéologie*, avec atlas in-folio, d'Arcisse de Caumont.

Ce premier *Mémoire* ne fournit par les comptes rendus des premières séances de la Société, de juin 1840 à 1842, le premier de ces rapports n'apparaissant que dans le deuxième *Mémoire* (années 1843-1844), en date du 25 janvier 1843. Pour les trouver il faut se reporter aux journaux tourangeaux, qui ouvrent leurs colonnes à des textes, certes non signés, mais qui peuvent, sans grand risque d'erreur, être attribués à la plume du secrétaire général ou d'un membre du Bureau de la Société.

Pour mémoire, et à titre d'exemple de ce qu'a été l'activité de ces premières années de l'archéologie tourangelle, penchons-nous sur le compte rendu publié dans le *Courrier d'Indre-et-Loire*, en décembre 1840.



Henry Goüin, président fondateur



Abbé François Manceau



Noël Champoiseau

Ce compte rendu prouve que, dès ses premiers mois d'existence, la Société archéologique de Touraine a bien commencé à concrétiser son projet d'activité scientifique, avec la formation d'une bibliothèque de travail, la promotion de recherches sur la stratigraphie du sol archéologique à Tours, la réalisation d'études portant sur les mégalithes préhistoriques, ou sur la pile funéraire de Cinq-Mars. S'y ajoute le souci de protéger ces monuments, jusqu'alors menacés d'une destruction plus ou moins inéluctable, et de les placer sous la protection de l'État, au titre des Monuments historiques.

Cela, à une époque où les membres de la Société archéologique étaient les seuls à relayer, sur le terrain, le souci, né sous la monarchie de Juillet, de protéger et d'étudier un patrimoine historique qui était désormais regardé comme un bien d'intérêt collectif.

[...]

### ***Société archéologique de Touraine.***

*Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. M. Giraudet donne connaissance de la correspondance.*

*M. le préfet d'Indre-et-Loire écrit à la Société pour l'informer de l'autorisation qui lui est donnée par le ministre de l'Intérieur de se constituer légalement, à la condition toutefois de n'apporter aucune modification aux statuts actuels sans son assentiment préalable.*

*M. Walwein, maire de la ville de Tours, adresse des remerciements à la Société qui l'a élu membre honoraire.*

*M. Clarey-Martineau se met sur les rangs pour obtenir le titre d'imprimeur-lithographe de la Société (cette demande est renvoyée au conseil d'administration).*

*M. Goüin prend la parole ; il rend un compte verbal de tout ce qui a été fait, et de tout ce qui reste à faire encore pour la bonne organisation de la Société ; il remercie M. d'Entraigues et M. Walwein présents à la séance, de leur sollicitude pour les travaux de la Société, et de l'appui bienveillant que ces honorables magistrats n'ont cessé de lui prêter depuis sa fondation.*

*Le même membre [M. Goüin] prie la Société de vouloir bien accepter pour sa bibliothèque l'ouvrage intitulé Cours complet d'archéologie, avec atlas in-folio, publié par M. de Caumont. Ce don est accueilli avec une vive satisfaction de la part des membres présents.*

*M. Giraudet appelle l'attention de ses collègues sur la situation financière de la Société. Il espère que le ministre de l'Instruction publique voudra bien la comprendre au budget, pour une part, dans les fonds destinés à soutenir et à encourager les études historiques. M. le préfet fait observer qu'il appuiera de toutes ses forces les demandes qui seront adressées dans ce sens.*

*M. le président annonce qu'il a fait, au nom de la Société; l'acquisition d'une édition complète de Montfaucon [Antiquité expliquée et représentée en figures, 15 vol., 1719 et 1724]. Cet ouvrage sera placé à la bibliothèque.*

*M. Borrel, dessinateur, dépose sur le bureau une épreuve du sceau de la Société. Ce travail, remarquable par la délicatesse et le fini de son exécution, reçoit l'approbation de l'assemblée.*

*Une personne qui désire rester inconnue charge M. le président de proposer pour sujet d'un prix à décerner en 1841 la question suivante : « déterminer par des preuves historiques, ou par l'étude des monuments, quel peut être, en Touraine, l'exhaussement du sol de la Loire, depuis l'établissement des levées jusqu'à nos jours ». Ce prix sera une médaille d'or de 100 francs. Les mémoires devront être adressés au secrétariat avant le 1<sup>er</sup> juillet prochain.*

*M. le préfet est prié, au nom de l'assemblée, de vouloir bien s'occuper de la question de savoir s'il ne serait pas possible de faire considérer, comme propriété de l'État, les divers monuments Druidiques qui existent dans le département. Cette question, qui soulève de graves difficultés, sera soumise à un profond examen.*

*M. Boislève, de Langeais [membre du Conseil général], donne des renseignements sur l'état de la Pile Cinq-Mars.*

*M. Champoiseau demande que la Société soit autorisée à donner net une somme de 50 francs pour les réparations les plus urgentes à faire à ce monument. Cette allocation dont chacun reconnaît toute l'opportunité, est votée immédiatement. La Société émet le vœu que les fonds soient versés entre les mains de M. le préfet, la Pile de Cinq-Mars faisant partie du domaine de l'État.*

*M. Clarey-Martineau demande que l'ouvrage, qu'il publie sous le titre de Tableau chronologique de l'Histoire de la Touraine, paraisse sous les auspices de la Société. Cette communication provoque plusieurs observations, et donne lieu à une discussion assez vive à laquelle prennent part MM. Champoiseau, Lambron et Giraudet.*

*La demande de M. Clarey-Martineau est accueillie à condition que cet éditeur voudra bien faire subir au titre de l'ouvrage les changements indiqués par la Société.*

*Les lectures ont lieu dans l'ordre suivant :*

*M. l'abbé Bourassé lit une notice sur les restes de l'époque celtique que l'on trouve dans le département. Un grand nombre de ces monuments ont été découverts par l'auteur du Mémoire ; les dessins qu'il a joints à sa notice sont pleins de vérité, et d'une exécution qui ne laisse rien à désirer.*

*M. Rabion s'empresse de compléter les documents fournis par M. Bourassé sur le dolmen de Saint-Lazare. Il fait remarquer combien il serait important de prendre des mesures conservatrices dans l'intérêt de ce monument, qui déjà a été mutilé par le marteau des Ponts et Chaussées.*

*La lecture du travail de M. Bourassé est écoutée avec un vif intérêt, et M. le président s'empresse de témoigner à cet honorable membre toute la satisfaction de la Société.*

*M. Champoiseau développe quelques considérations sur la destination des monuments druidiques, et sur le dolmen de Saint-Antoine-du-Rocher. En terminant, il émet le vœu que M. Bourassé veuille bien remettre à l'éditeur du Tableau Chronologique de la Touraine, l'intéressante notice qu'il vient de lire.*

*L'assemblée décide que son règlement et ses statuts seront imprimés dans le plus court délai.*

*MM. Jacquemin-Bellisle, de la Fontinelle, Pèdre-Moisant, de Pierres, Théodore Saint-Bris et Clarey-Martineau sont présentés comme candidats. Conformément à l'article 15 des statuts, ils ne pourront être admis qu'à la séance prochaine.*

*MM. Meffre, architecte, Noriet, sculpteur, ont été proclamés membres titulaires.*

[...]